

# FORMATION

# PREVENTION

# OPERATION



## PARCOURS DE FORMATION 2021 « Inondation Arc Méditerranéen » à destination des acteurs territoriaux



# PREVENTION

**Contact :**

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen »  
DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

Tél. : 04.88.22.63.90

E-mail : ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr

**Pages internet :**

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>



**Contact :**

Stéphanie BIDAULT - CEPRI  
info@cepri.net



**Contact :**

Michel SACHER - Cypres  
msache@cypres.org



**Contact :**

Mathias LAVOLÉ - IRMa  
mathias.lavole@irma-grenoble.com



**Contact :**

Anne CHANAL  
anne.chanal@cerema.fr

# LE PARCOURS DE FORMATION EN QUELQUES MOTS

Dans le cadre de la stratégie zonale de prévention des risques d'inondation, la Mission Interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen » (MIIAM) propose **un parcours de formation relatif aux risques d'inondation et à leur gestion**. S'il a été **conçu principalement à destination d'élus et de représentants de collectivités**, d'autres entités (services de l'État, gestionnaires d'établissements recevant du public - ERP...) peuvent être intéressés par certains modules et en bénéficier s'ils le souhaitent.

L'objectif de la conception de ce parcours proposé sur 2021 était de mettre en synergie plusieurs organismes experts du domaine afin de concevoir, au-delà de leurs catalogues de formation respectifs, un parcours de formation commun et cohérent déployable sur l'arc méditerranéen.

Établi en partenariat avec l'IRMa, et en collaboration avec le CEPRI, le Cyprès et le Cerema, ce premier parcours de formation repose sur **des modules de formation connus et identifiés, indépendants mais complémentaires qui peuvent être sélectionnés à la carte par les territoires demandeurs en fonction de leurs besoins**.

Cette première version du **parcours de formation pour 2021** propose les **14 modules** suivants :

## ■ SENSIBILISATION

**Module A** : Session locale (commune, intercommunalité, bassin versant, département) de sensibilisation « les élus face au risque d'inondation »

## ■ CONNAISSANCE PRATIQUE

**Module B** : Connaissance des phénomènes d'inondation

**Module C** : Gestion du risque d'inondation, typologie des inondations, qui fait quoi et comment ?

## ■ RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES

**Module D** : De la compétence GEMAPI à la gestion globale du risques d'inondation

**Module E** : Prise en compte des risques dans l'urbanisme (procédure PPR)

**Module F** : Prise en compte des risques dans l'urbanisme (hors procédure PPR)

**Module G** : Réduction de la vulnérabilité

## ■ CULTURE DU RISQUE

**Module H** : Sensibilisation et information préventive

## ■ PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

**Module I :** Mettre en place et maintenir opérationnel son PCS

**Module J :** Piloter une cellule de crise et mise en situation

**Module K :** Anticipation vigilance et alerte (outils, postures et interactions)

**Module L :** ERP face à l'inondation, que faire ? Les plans d'organisation et de mise en sûreté dans les Établissements (POMSE)

**Module M :** Gestion de crise, assurer le retour à la normale et le retour d'expérience

## ■ GESTION ADMINISTRATIVE

**Module N :** Comment réaliser, suivre et manager un programme d'action et de prévention des inondations (PAPI) ?

Si les modules de formation ont été pensés pour des sessions en salle, certains peuvent être organisés sous forme de visio-conférence.

Les coûts associés sont indicatifs pour une session standard. Ils seront définis précisément à chaque demande en fonction des adaptations souhaitées et des déplacements inhérents à la formation.

En fonction des besoins exprimés en local par les territoires souhaitant mettre en œuvre certains modules, les formations peuvent faire l'objet d'adaptation sur demande.

En fonction des retours du terrain sur leurs besoins et leurs attentes, de la mise en œuvre de ce parcours sur quelques mois, et d'une consultation d'autres organismes de formation, ce parcours de formation est susceptible d'évoluer pour être enrichi.



Pour toutes demandes, n'hésitez pas à nous contacter :  
[parcoursformation.arcmed@developpement-durable.gouv.fr](mailto:parcoursformation.arcmed@developpement-durable.gouv.fr)

## SENSIBILISATION

**MODULE A :  
SESSION LOCALE (COMMUNE, INTERCOMMUNALITÉ, BASSIN VERSANT, DÉPARTEMENT)  
DE SENSIBILISATION « LES ÉLUS FACE AU RISQUE D'INONDATION »**

Durée : 2h00 - 150 places environ.  
Lieu à définir dans chaque département.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présenter le cadre de la sécurité civile en France pour les nouveaux élus ;</li> <li>• Présenter les rôles et missions de chacun des intervenants lors de situations exceptionnelles (Maires, Préfets, sapeurs-pompiers, EPCI, etc.) ;</li> <li>• Faire prendre conscience aux maires qu'ils ne sont pas seuls et disposent d'outils qu'ils doivent mettre en place : les Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) ;</li> <li>• Evoquer le caractère opérationnel du Plan Communal de Sauvegarde et les démarches à mettre en œuvre pour y arriver ;</li> <li>• Répondre aux interrogations des participants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions courtes avec temps d'échanges et questions / réponses à la suite de chaque intervention ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	<p align="center"><b>INTERVENANT(S)</b></p>
<p align="center"><b>COÛT ASSOCIÉ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session.</li> </ul>	<p align="center"><b>PUBLICS CIBLES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CYPRES ou Cerema ou IRMa ;</li> <li>• Envisagés : Préfecture, Association des Maires, SDIS, porteurs de PAPI...</li> </ul>

**PROGRAMME**

- Mot protocolaire d'accueil de la session ;
- L'organisation de la sécurité civile et les cadres d'intervention du maire et du préfet ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), comment garantir son caractère opérationnel dans la durée ?

## CONNAISSANCE PRATIQUE

**MODULE B :  
CONNAISSANCE DES PHÉNOMÈNES D'INONDATION**

Durée : 3h30 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compréhension du fonctionnement hydrogéomorphologique d'un bassin versant et d'un cours d'eau depuis l'amont jusqu'à sa confluence ou son embouchure ;</li> <li>• Connaissance des différents types de phénomènes ;</li> <li>• Différentes cinétiques des phénomènes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Illustrations adaptées au territoire méditerranéen ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	INTERVENANT(S)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerema.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session (3H30).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Entreprises et ERP.</li> </ul>

**PROGRAMME**

- Fonctionnement hydrogéomorphologique d'un bassin versant et d'un cours d'eau depuis l'amont jusqu'à sa confluence ou son embouchure ;
- Typologie et cinétique des phénomènes.

## CONNAISSANCE PRATIQUE

**MODULE C :  
GESTION DU RISQUE D'INONDATION, TYPOLOGIE DES INONDATIONS,  
QUI FAIT QUOI ET COMMENT ?**

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre le risque inondation, ses typologies, et les cinétiques associées ;</li> <li>• Identifier différents types d'inondation ;</li> <li>• Prendre connaissance des acteurs qui gravitent autour des inondations et qui interviennent en gestion du risque inondation ;</li> <li>• Disposer d'une vision globale de la gestion des risques d'inondation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	<p align="center"><b>INTERVENANT(S)</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CYPRES, CEPRI ou Cerema.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500€ HT par session (7h00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Services de l'Etat.</li> </ul>
PROGRAMME	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Typologie des risques ;</li> <li>• Cinétique des événements ;</li> <li>• Acteurs ;</li> <li>• Boîte à outils pour l'anticipation.</li> </ul>	

**RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES****MODULE D :  
DE LA COMPÉTENCE GEMAPI À LA GESTION GLOBALE DU RISQUES D'INONDATION**

Durée : 3h30 à 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>LES PLUS DE CETTE SESSION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer un cadre méthodologique pour aider les collectivités à mettre en œuvre la compétence Gestion des milieux aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI) dans le cadre global de la politique de gestion du risque d'inondation ;</li> <li>• Comprendre comment la compétence GEMAPI peut s'articuler avec les autres actions destinées à prévenir le risque d'inondation, notamment l'aménagement du territoire et la gestion de crise.</li> <li>• S'appuyer sur des exemples de collectivités, EPCI-FP et syndicats mixtes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.</li> </ul>
	<b>INTERVENANT(S)</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEPRI ou Cerema.</li> </ul>
<b>COÛT ASSOCIÉ</b>	<b>PUBLICS CIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session (3H30) ;</li> <li>• 2 500€ HT par session (7H00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens.</li> </ul>

**PROGRAMME**

- La compétence GEMAPI de quoi parle-t-on ?
- Les dernières évolutions réglementaires et le contenu de certaines obligations concernant les ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- L'articulation de la GEMAPI avec les autres politiques de prévention du risque d'inondation.



**RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES****MODULE E :  
PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS L'URBANISME (PROCÉDURE PPR)**

Durée : 3h30 - 20 places environ.

Lieu à définir.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>LES PLUS DE CETTE SESSION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les objectifs et les méthodes d'élaboration des PPRi ;</li> <li>• Connaître le rôle de la collectivité dans l'élaboration du PPRi ;</li> <li>• Appréhender le résultat : une fois le PPRi approuvé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance d'apports méthodologiques et d'exemples en milieu urbain et rural.</li> </ul>
	<b>INTERVENANT(S)</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerema.</li> </ul>
<b>COÛT ASSOCIÉ</b>	<b>PUBLICS CIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Entreprises et ERP.</li> </ul>

**PROGRAMME**

- Objectifs et méthode d'élaboration des PPRi : définition des aléas et des enjeux, construction du zonage réglementaire et écriture du règlement, mesures de réduction de la vulnérabilité de l'existant ;
- Rôle de la collectivité dans la phase d'élaboration du PPRi (pilotage Etat) : les étapes à ne pas manquer, les points de vigilance ;
- Ce qu'implique le PPRi une fois qu'il est approuvé.

**RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES****MODULE F :  
PRISE EN COMPTE DES RISQUES DANS L'URBANISME (HORS PROCÉDURE PPR)**

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>LES PLUS DE CETTE SESSION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Acquérir une vision globale de l'intégration du risque dans les décisions d'aménagement du territoire, de la planification à l'urbanisme opérationnel,</li> <li>• Permettre une meilleure prise en compte des différents types de risques d'inondation dans les outils du droit de l'urbanisme élaborés par les collectivités,</li> <li>• Obtenir des réponses pragmatiques aux questions les plus fréquentes des collectivités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alternance d'apports méthodologiques et d'exemples en milieu urbain et rural.</li> </ul>
	<b>INTERVENANT(S)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500€ HT par session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEPRI ou Cerema.</li> </ul>
<b>COÛT ASSOCIÉ</b>	<b>PUBLICS CIBLES</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens.</li> </ul>

**PROGRAMME**

- Les outils à la disposition des collectivités pour planifier l'aménagement de leur territoire ;
- Zoom sur le SCOT, le PLU/PLUi et les dernières évolutions concernant le PPR (décret de 2019) ;
- La prise en compte du risque d'inondation lors de la phase opérationnelle : de l'instruction à la réalisation concrète des projets.

**RISQUES, AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE DES TERRITOIRES****MODULE G :  
RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ**

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

<b>OBJECTIFS</b>	<b>LES PLUS DE CETTE SESSION</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les facteurs de vulnérabilité du bâti, des activités et des réseaux au risque d'inondation ;</li> <li>• Connaître les étapes d'un diagnostic de vulnérabilité ;</li> <li>• Découvrir les différentes stratégies d'adaptation au risque d'inondation et les mesures techniques et organisationnelles qui s'y rapportent ;</li> <li>• Savoir comment élaborer un Plan de Continuité d'Activité (PCA) ;</li> <li>• Comprendre comment structurer une démarche de réduction de la vulnérabilité des équipements et activités sur son territoire.</li> </ul>	<p data-bbox="834 797 1358 860">• Alternance d'apports méthodologiques et d'études de cas.</p> <p data-bbox="1023 999 1246 1025"><b>INTERVENANT(S)</b></p> <p data-bbox="834 1182 943 1209">• CEPRI.</p>
<b>COÛT ASSOCIÉ</b>	<b>PUBLICS CIBLES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500€ HT par session.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Services de l'État.</li> </ul>
<b>PROGRAMME</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facteurs de vulnérabilité du bâti, des activités et des réseaux à l'inondation,</li> <li>• Réduire la vulnérabilité des activités économiques, des services publics et des réseaux :</li> <li>• Comment s'y prendre ?</li> <li>• Quels retours d'expériences ?</li> <li>• Quels outils sont à ma disposition ?</li> </ul>	

## CULTURE DU RISQUE

**MODULE H :  
SENSIBILISATION ET INFORMATION PRÉVENTIVE**

Durée : 3h30 à 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaitre les bases réglementaires de l'information préventive sur les risques majeurs en France et les obligations des collectivités en la matière ;</li> <li>• Concevoir des supports d'information et de communication sur les risques majeurs, réglementaires ou complémentaires, en fonction des publics visés (affichage des consignes de sécurité dans les ERP, l'inventaire des repères de crue ...);</li> <li>• Etablir une stratégie et un plan de communication associé pour accompagner la démarche d'information préventive locale ;</li> <li>• Se saisir de la valeur ajoutée d'utiliser les médias sociaux en matière de communication ;</li> <li>• Identifier les actions, les outils et les bonnes pratiques pouvant favoriser une implication civile et citoyenne dans le dispositif communal de sauvegarde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul> <p align="center"><b>INTERVENANT(S)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• CYPRES ou IRMa.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session (3H30) ;</li> <li>• 2 500€ HT par session (7H00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Entreprises et ERP.</li> </ul>

**PROGRAMME**

- Crédibilité et légitimité de l'information préventive ;
- Obligations réglementaires ;
- Information préventive VS communication de crise.

## PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

### MODULE I :

#### METTRE EN PLACE ET MAINTENIR OPÉRATIONNEL SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités des acteurs de la gestion de crise ;</li> <li>• Analyser les risques spécifiques et les vulnérabilités pour définir les stratégies d'action et la cartographie opérationnelle ;</li> <li>• Maintenir opérationnel le PCS dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains) ;</li> <li>• Concevoir des outils documentaires pratiques d'aide à la décision (cartographies et tableaux de bords) ;</li> <li>• Mettre en place un poste de commandement communal simple et pratique, les outils et les matériels utiles ;</li> <li>• Optimiser l'efficacité des dispositifs locaux de la chaîne de mise en vigilance et d'alerte.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	INTERVENANT(S)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• IRMa ou CYPRES.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500€ HT par session (7h00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens.</li> </ul>

### PROGRAMME

#### Matin (généralités autour du PCS) :

- Fondements et contexte réglementaire du Plan Communal de Sauvegarde ;
- Le Plan Communal de Sauvegarde : conduite de projet.

#### Après-midi (le PCS et son contenu opérationnel) :

- Le Plan Communal de Sauvegarde : méthodologie d'élaboration ;
- Les outils, procédures et autres documents opérationnels du PCS.
- Quels retours d'expériences ?
- Quels outils sont à ma disposition ?

## PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

### MODULE J : PILOTER UNE CELLULE DE CRISE ET MISE EN SITUATION

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conduire des opérations communales de sauvegarde : les principes de base ;</li> <li>• Mettre en place, faire fonctionner et piloter une cellule de crise (le poste de commandement communal - PCC) ;</li> <li>• S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table au cours de la formation ;</li> <li>• S'initier à la communication de crise, les fondamentaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en situation des participants à travers un exercice de simulation sur table et atelier associé de débriefing à chaud ;</li> <li>• Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>INTERVENANT(S)</b></p>
<p>• 2 500€ HT par session (7h00).</p>	<p>• IRMa ou Cerema.</p>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<p>• 2 500€ HT par session (7h00).</p>	<p>• Élus et techniciens.</p>

### PROGRAMME

#### **Matin (généralités autour de la gestion de crises et de la prise de décisions en contexte incertain) :**

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;
- Piloter, faire fonctionner et coordonner une cellule de crise, les grands principes ;
- La communication de crise, les fondamentaux ;

#### **Après-midi (mise en situation via un entraînement sur table) :**

- Exercice de simulation sur table et débriefing à chaud associé.

## PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

### MODULE K : ANTICIPATION VIGILANCE ET ALERTE (OUTILS, POSTURES ET INTÉRACTIONS)

Durée : 3h30 à 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les rôles et responsabilité des acteurs impliqués dans l'anticipation et la gestion opérationnelle ;</li> <li>• S'approprier les concepts de vigilance, d'alerte, de prévision, d'observation ;</li> <li>• Maitriser les apports des outils hydrométéorologiques de prévision et d'avertissement ;</li> <li>• Maitriser la notion de montée en puissance de son organisation en fonction de l'exploitation complémentaire des outils.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	INTERVENANT(S)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerema ou CYPRES.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session (3H30) ;</li> <li>• 2 500€ HT par session (7H00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Entreprises et ERP.</li> </ul>

### PROGRAMME

- Rôles et responsabilités des acteurs de l'anticipation et de la gestion opérationnelle ;
- Concepts de vigilance, alerte, prévision et d'observation ;
- Les outils pour mieux anticiper ;
- La montée en puissance de l'organisation.

## PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

### MODULE L : ERP FACE À L'INONDATION, QUE FAIRE ? LES PLANS D'ORGANISATION ET DE MISE EN SÛRETÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS – POMSE

Durée : 3h30 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la sécurité dans les ERP des usagers, du personnel et d'autres personnes, en attendant l'arrivée des secours extérieurs ;</li> <li>Maitriser l'environnement global de la sécurité civile, rôles et responsabilités en gestion de crise ;</li> <li>Appréhender la nature des risques et des menaces (dont menace terroriste) à considérer dans la réflexion POMSE ;</li> <li>Piloter le projet de mise place du POMSE en interne ou piloter efficacement la sous-traitance ;</li> <li>Maintenir en condition opérationnelle le POMSE dans la durée (facteurs organisationnels, managériaux, techniques et humains), avec quels outils ? ;</li> <li>Concevoir des outils documentaires d'aide à la décision.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation de retours d'expérience et de cas pratiques issus de l'expérience de l'intervenant expert ou de représentants de collectivités ;</li> <li>Pédagogie interactive ;</li> <li>Ressources documentaires mises à disposition (dont un POMSE documentaire type).</li> </ul>
	INTERVENANT(S)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>IRMa ou CYPRES.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>1 500€ HT par session (3H30).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élus et techniciens ;</li> <li>Entreprises et ERP.</li> </ul>

### PROGRAMME

- Introduction pratique au concept de crise – cas pratiques ;
- Les responsabilités dans la gestion de la crise au niveau local ;
- Mettre en place un POMSE opérationnel, la conduite de projet et les étapes à suivre ;
- Piloter une opération de généralisation des POMSE dans les ERP au sein de mon groupe ou sur un territoire



## PLANIFICATION ET GESTION DES SITUATIONS DE CRISE

### MODULE M : GESTION DE CRISE, ASSURER LE RETOUR À LA NORMALE ET LE RETOUR D'EXPÉRIENCE

Durée : 3h30 à 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser sur l'importance de la phase de post-crise : une période pendant laquelle le territoire, affaibli par l'inondation, est très fortement sollicité ;</li> <li>• Présenter les actions à mener au lendemain de la crise (collecte d'infos sur les aléas et les dommages, relogement, sécurisation, gestion des embâcles et des déchets, gestion des aides, etc.) ;</li> <li>• Identifier les apports du RETEX ;</li> <li>• Anticiper le RETEX avant l'évènement, afin que celui-ci soit le plus efficace et complet possible.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de retours d'expérience issus de l'expérience de l'intervenant expert ;</li> <li>• Pédagogie interactive ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>INTERVENANT(S)</b></p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerema ou IRMa ou CYPRES.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 500€ HT par session (3H30) ;</li> <li>• 2 500€ HT par session (7H00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens ;</li> <li>• Entreprises et ERP.</li> </ul>
PROGRAMME	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'importance de la post-crise ;</li> <li>• Les actions à mener au lendemain de la crise ;</li> <li>• Le Retour d'Expérience : quels apports ?</li> <li>• Protocole d'élaboration des RETEX.</li> </ul>	

## GESTION ADMINISTRATIVE

**MODULE N :  
COMMENT RÉALISER, SUIVRE ET MANAGER UN PROGRAMME D'ACTION  
ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS (PAPI) ?**

Durée : 7h00 - 20 places environ.

Lieu à définir.

OBJECTIFS	LES PLUS DE CETTE SESSION
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre les grandes étapes de la démarche PAPI ;</li> <li>• Identifier les éléments clés du cahier des charges PAPI et les attentes des instances de labellisation ;</li> <li>• S'initier aux outils d'évaluation de la pertinence socio-économique des projets de gestion du risque d'inondation (analyse coûts-bénéfices, analyse multicritère) ;</li> <li>• Bénéficier de retours d'expérience et d'exemples de bonnes pratiques dans la constitution d'un dossier de PAPI et dans la mise en œuvre du programme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apports pédagogiques et partage de retours d'expériences ;</li> <li>• Ressources documentaires mises à disposition.</li> </ul>
	INTERVENANT(S)
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• CEPRI.</li> </ul>
COÛT ASSOCIÉ	PUBLICS CIBLES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 500€ HT par session (7h00).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élus et techniciens.</li> </ul>
PROGRAMME	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cours de définition.</li> </ul>	



**Vous souhaitez organiser des formations pour votre territoire ?**

**N'hésitez pas à nous contacter !**

**[parcoursformation.arcmed@developpement-durable.gouv.fr](mailto:parcoursformation.arcmed@developpement-durable.gouv.fr)**

**Contact :**

Ghislaine VERRHIEST-LEBLANC

Mission interrégionale « Inondation Arc Méditerranéen »

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur

**Tél. :** 04.88.22.63.90

**E-mail :** [ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ghislaine.verrhiest@developpement-durable.gouv.fr)

**Pages internet :**

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/inondations-arc-mediterraneen-r2225.html>



**Contact :**

Stéphanie BIDAULT - CEPRI  
[info@cepri.net](mailto:info@cepri.net)



**Contact :**

Michel SACHER - Cypres  
[msache@cypres.org](mailto:msache@cypres.org)



**Contact :**

Mathias LAVOLÉ - IRMa  
[mathias.lavole@irma-grenoble.com](mailto:mathias.lavole@irma-grenoble.com)



**Contact :**

Anne CHANAL  
[anne.chanal@cerema.fr](mailto:anne.chanal@cerema.fr)

# FORMATION



Date de publication :  
Novembre 2020